VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 30 AOUT 1916 — No. 44

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANI A
EST PUBLIÉ ET I
TOUS LES MERC
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

LA ROUMANIE

Après de longues hésitations, la Roumanie entre à son tour dans le vaste tourbillon. Il semble écrit que toutes les nations s'entre-choqueront de l'orient à l'occident et que le fer et le feu devront se promener partout avant que la paix bienheureuse ne se montre de nouveau aux hommes épouvantés. Y eut-il jamais quelque chose de plus effrayant sur la terre que cet immense incendie de peuples ! Nous assistons à de véritables scènes d'Apocalypse, et toute l'histoire des guerres de notre vieux monde tant de fois séculaire pâlit devant le spectacle qui frappe nos yeux.

Après la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie l'Autriche, la Serbie et la Belgique, voici que successivement se jettent dans la mêlée le Japon, la Turquie, l'Italie, la Bulgarie, et enfin la Roumanie. Demain peut-être, la Grèce aura elle aussi fait le pas décisif où les solutions ne se cherchent plus qu'à coups de canon. Et ce sera, en Orient, le renouvellement des grands conflits dont l'enjeu reste toujours le même: Constantinople.

On peut dans un sens comparer la tragique partie qui va se jouer sous nos regards aux anciennes luttes qui se firent jadis entre la Croix et le Croissant au temps de Bajazet, de Mahomet et de Soliman. N'est-ce pas, en effet, pour faire triompher la Foi dans quelques-unes de ses formules essentielles qu'un généralissime français va mener à l'assaut de Constantinople les soldats réunis de huit nations ? Cette lutte contre la violation du droit des gens, contre la violation des territoires, contre la violation des traités contre la violation des lois de l'humanité, n'est-ce pas véritablement la lutte de la Justice contre l'Injustice, du Bien contre le Mal, de Dieu contre le Dragon ?

Voilà pourquoi malgré l'horreur du sang qui va encore être versé sur les champs de bataille il faut se réjouir profondément de ce que la Roumanie a vaincu ses incertitudes et brandi son épée contre la Turquie féroce, contre la fourbe Bulgarie et contre ce vieux François-Joseph d'Autriche déjà enveloppé par les ombres de la Mort et dont la carrière se finira dans la honte des alliances coupables et l'ignominie de la défaite.

...Et pendant que ces armées d'Orient s'engageront les unes contre les autres, les armées de France, d'Angleterre, de Russie et d'Italie prendront de plus en plus à la gorge la Bête qui est responsable de tout : l'Allemagne.

Sommes-nous à la veille des grands dénouements? Est-ce l'heure de la grande reddition de comptes?

Un gouvernement ruineux

En voici de belles.

Evidemment le gouvernement Norris ne se compose pas seulement de persécuteurs, mais aussi d'incapables.

Ces hommes qui nous promettaient il y a un an de sauver la province et de faire des merveilles en fait de finance, vont tout simplement plonger le pays dans des dettes effrayantes.

Le *Telegram* a publié jeudi dernier des chiffres qui prouvent clairement que l'achèvement des bâtisses du parlement coûtera, avec la compagnie McDiarmid, $1,650,966.00 plus cher que si l'on permettait à la compagnie Kelly de finir son contrat.

Le plan McDiarmid comporte des dépenses de ...$6,407,138.91
Le plan Kelly 4,756-178.91

Différence $1,650,960.00

Ainsi que le remarque le *Telegram*, il peut y avoir des raisons de sentiment qui militent contre Kelly. Mais Thomas Kelly tout prisonnier qu'il soit dans le moment, possède encore sa firme d'entrepreneurs, qui est en pleine activité et qui offre,—sans préjudice de toute action civile ou criminelle contre son chef,—de parachever son travail au terme de son contrat.

Malgré cela le cabinet va très probablement donner l'ouvrage à la maison McDiarmid.

C'est-à-dire que le cabinet va nous commettre à $1,600,000.00 de dépenses inutiles.

Nous signalons cela à l'attention de nos lecteurs.

Sectaires fanatiques sur les questions de langue, administrateurs incompétents dans les questions de finance, voilà ce que sont M. Norris et de ses amis.

La population anglaise de la province s'alarme déjà des bévues de nos ineffables gouvernants.

Nous ne serons pas seuls à voter contre M. Norris aux prochaines élections.

"POUR LE CHIC"

"Autant vaudrait essayer de faire tailler des diamants à Saint-Boniface que de vouloir se procurer une certaine qualité de meubles au Canada." C'est en ces termes polis et intelligents que M. Thomas Leslie, agent extraordinaire du gouvernement Norris vient de déclarer qu'il avait acheté aux Etats-Unis l'ameublement des bureaux des juges au nouveau Palais de Justice, de Winnipeg.

Ces meubles viennent de la maison Retting, Grand Rapids, Michigan.

Les marchands de meubles de Winnipeg prétendent que tous ces meublés : sofas, fauteuils, chaises, auraient pu être fabriqués très facilement au Canada.

Les juges, les premiers, auraient mieux aimé cela, nous en sommes bien sûrs.

* * *

Grâce au gouvernement Norris on lâche l'industrie canadienne et on envoie inutilement $6,500 de l'autre côté de la frontière.

Et on fait cela pendant que tout le monde réclame avec raison l'encouragement des manufactures du pays.

Qu'en pensent les unions ouvrières, les gens de métiers, les menuisiers, les vernisseurs, et tous ceux qui s'occupent de la fabrication du meuble canadien ?

Cette indépendance !

Lu dans la *Libre Parole* :

"Un signe des temps: Sir Robert Borden commence une tournée de l'Ouest en octobre. A bientôt les élections et le retour de sir Wilfrid au pouvoir."

Allons donc! mais qu'est-ce que ça peut bien faire à la *Libre Parole* que sir Wilfrid arrive ou non au pouvoir ? La *Libre Parole* ne se donne-t-elle pas pour un journal indépendant ? ? ?

C'est comique.... ; mais par certains côtés ça fait pitié.

Voyons ! dites carrément que vous êtes un organe libéral, tout le monde trouvera cela plus sincère.

M. Napoléon Bourassa

M. Napoléon Bourassa, père de M. Henri Bourassa, est décédé à Lachenaie, hier, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La famille Bourassa est illustre depuis longtemps, et par plusieurs de ses membres. Celui qui vient de mourir était un écrivain savoureux et un peintre d'un talent considérable. Ceux qui le connurent personnellement disent combien il était distingué dans ses manières, cultivé dans son langage, simple et charmant à la fois dans son accueil.

Il a eu la joie, profonde pour un père, de voir ses enfants faire grand honneur à leur lignée et à leur pays.

Nous offrons à l'éminent directeur du *Devoir* nos très profondes sympathies.

Le Nouveau Palais Legislatif

Ce qui sera un gaspillage de seize cent mille piastres par le Gouvernement Norris

TABLEAU COMPARATIF

Estimé du Palais législatif, soumission McDiarmid :	
Montant payé à Thomas Kelly & Fils pour ouvrage fait	$1,680,000
Montant payé, ou devant être payé, pour ouvrage fait sur le système du percentage..	700,000
Montant qui devra être payé à la compagnie McDiarmid si sa soumission est acceptée	3,128,000
Montant qui devra être payé pour menuiserie spéciale non comprise dans la soumission McDiarmid, mais comprise dans le premier contrat, avec Kelly & Fils	289,000
	$5,797,000
Ajouté pour la machinerie de Kelly & Fils et déduit de la soumission McDiarmid	50,000
Total	$5,847,000

Estimé du coût du Palais législatif, contrat Kelly & Fils :	
Montant du contrat originel...	$2,859,750
Montant qui doit être payé pour la fondation en caissons...	779,000
Montant qui doit être payé pour l'acier de l'aile nord	230,100
Montant qui doit être payé pour l'acier de l'aile sud..	215,000
Montant qui doit être payé pour l'acier de l'aile sud et le centre...	52,000
Changement en briques de la maçonnerie en pierres	35,190
	$4,171,040
Déductions pour excavation, surfaces, etc.	50,000
Total...	$4,121,040
Achat et installation d'ascenseurs, compris dans la soumission McDiarmid ..	75,000
	$4,196,040

Estimé du coût total

	Plan McDiarmid	Plan Kelly
Contrat général, comprenant le coût du travail fait au percentage, la machinerie Kelly...	$5-847,000 00	$4,196,040 00
Plomberie ...	46,400 00	46,400 00
Ventilation et chauffage...	125,698 00	125,698 00
Acier du dôme...	169,969 00	169,969 00
Erection de l'acier du dôme...	....	....
Travail d'électricité...	218,071 91	218,071 91
Total...	$6,407,138 91	$4,756,178 91
	4,756,178 91	
Surplus de la soumission McDiarmid	$1,650,960 00	

LE NICKEL

(La Patrie)

Les organes libéraux tapent dur sur le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario au sujet de l'exportation du nickel. Si la politique de réciprocité de 1911 avait triomphé, les libéraux ne pourraient aujourd'hui faire les vertueux et les patriotes. Tout serait entre les mains des Américains !

LA "PAROISSE"

FETES DE LA BROQUERIE

Le Manitoba publie aujourd'hui le sermon prononcé par le révérend Père Granger, de l'Ordre des Dominicains, à La Broquerie, lors de la visite pastorale de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et des fêtes jubilaires de monsieur le curé Alexandre Giroux.

Nous reproduisons ce discours non pas seulement parce que c'est une belle pièce d'éloquence tombée des lèvres d'un Canadien-français, mais parce que c'est une récapitulation útile de notre histoire.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, notre peuple se compta, et il se trouva faible en nombre; il examina ses ressources, et il se trouva pauvre; il chercha ses amis, et il n'en vit guère; il fit le dénombrement de ses ennemis, et ils étaient beaucoup. Le peuple canadien se replia alors sur lui-même. Guidé par ses prêtres, il se plaça sous la protection de Dieu puis il défricha et sema. Peu à peu les chapelles et les écoles se construisirent. La paroisse s'organisa. Toute la vie canadienne-française pivota sur *la paroisse*.

Quel fut le résultat de cette direction sage du clergé ?

Le résultat ! Qu'on l'examine aujourd'hui : dans la province de Québec, dans les provinces maritimes, dans l'Ontario, dans le Manitoba, et jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses !

Si nous voulons sincèrement, nous, du Manitoba, nous inspirer de ce robuste passé, l'avenir est à nous :

Esto fidelis—Sois fidèle.

Monseigneur, des frères,

Les paroissiens de La Broquerie sont aujourd'hui dans la jubilation. Grandement honorés de votre présence, Monseigneur, et doublement réjouis puisque c'est la première fois, depuis que Notre Saint Père le Pape a daigné couvrir vos épaules de l'emblème sacré du pallium, que l'occasion leur est offerte de déposer à vos pieds l'hommage de leur profonde et filiale vénération, ils célèbrent, en ce jour, plusieurs évènements importants qu'il a plu à la divine Provdence de préparer par une longue suite de bienfaits.

D'abord, le jubilé sacerdotal de leur bien-aimé curé—25 années de sacerdoce, c'est pour celui qui les a vécues, un témoignage d'approbation qu'il reçoit de Dieu, et pour une paroisse la marque d'une heureuse prédilection. 25 années de sacerdoce, cela représente tant de grâces reçues et distribuées, tant de démarches consolatrices, tant de messes, tant de prières, tant de pardons et de viatiques, qu'un prêtre pousserait trop loin la vertu d'humilité en taisant ce glorieux anniversaire, et qu'un peuple serait marqué du stigmate des ingrats s'il ne donnait libre cours à ses sentiments de publique allégresse.

Un autre évènement qui a bien aussi son importance et dont les braves gens de La Broquerie sont justement fiers, c'est le parachèvement de leur jolie petite église. Désormais un élégant clocher la surmontera, et la vieille cloche paroissiale, trop longtemps humiliée du terre-à-terre qu'elle a dû subir en sa cage d'occasion, s'en ira, purifiée et consacrée, là-haut, où elle se sentira plus à l'aise pour répandre aux quatre coins du ciel ses ondes sonores et carillonner joyeusement la gloire de Dieu, le dévouement du pasteur et la foi des paroissiens.

Enfin, c'est aujourd'hui la fête patronale de la paroisse elle-même—fête toujours goûtée et appréciée.

La poroisse, c'est pour nous, catholiques, canadiens-français, ce qu'il y a de plus vénérable et de plus sacré. C'est le centre de notre vie religieuse et la sauvegarde de notre vie nationale. Si notre peuple a pu conserver sa foi, sa langue et ses traditons, c'est à l'organisation paroissiale qu'il le doit en grande partie.

Aussi ai-je pensé prendre occasion de ces évènements heureux que nous célébrons, pour vous parler de ce foyer de vie catholique et nationale qui s'appelle, la paroisse. Puissé-je vous en faire comprendre toute la beauté et toute l'importance.

Si l'organisation de la sainte Eglise, mes frères, n'était pas une œuvre divine, on pourrait du moins affirmer qu'elle est une œuvre de génie, car elle dénote une parfaite compréhension des besoins de l'humanité. Cette compréhension de l'éternel fond humain qui subsiste en nous, l'église l'a manifestée d'une manière toute particulière dans la création des paroisses. Ces groupements de fidèles sous la direction d'un prêtre nommé par l'évêque, me semblent satisfaire à un besoin supérieur de l'homme.

Où donc, en effet, et comment pourrions-nous, sans la paroisse, rendre à Dieu un culte officiel et public ? Serait-ce dans la famille ? mais ceux qui n'ont point de famille ? Et les membres absents qui ne peuvent se joindre à la famille aux heures de la prière et du recueillement? Et les familles où fleurit la piété individuelle, mais d'où la prière en commun est exclue ou par nécessité ou par indifférence ? que d'obstacles jetés là, que de raisons ou de prétextes pour s'abstenir.

Serait-ce dans la vaste agglomération diocésaine où à l'occasion seulement des pèlerinages et des grands anniversaires religieux qu'il nous serait donné de rendre à Dieu le culte extérieur qu'il réclame ?

On a vu cela jadis, chez les Juifs, où il fallait, pour prier en commun, encombrer les chemins de la Palestine et se rendre, plusieurs fois l'année, au temple de Jérusalem. Mais qui donc, de nos jours, trouverait le temps et l'argent nécessaires, le courage même pour d'aussi pénibles devoirs ?

Non, de toute nécessité, il faut pour prier dignement, en public, un cercle plus étendu que celui de la famille et plus restreint que celui des frontières diocésaines. La paroisse, voilà la société idéale ; voilà le temple vraiment à la portée de tous, que tous peuvent atteindre et où tous peuvent aller s'agenouiller : voilà le centre du culte et le point de ralliement de tous les catholiques. C'est là que l'on naît, que l'on vit, que l'on meurt. C'est là que les fils du même sang se retrouvent, se reconnaissent, et mettent en commun tristesses et joies, craintes et espérances. Là se dissipent vite les haines et les rancunes, les préjugés et les fausses délicatesses. Là se développe l'esprit de charité, de fraternité et d'assistance mutuelle. Et comme les usages sont à peu près les mêmes, les intérêts spirituels aussi se confondent. Il y a fusion entre les âmes et communauté parfaite d'idées et de sentiments religieux. On y prie les uns pour les autres ; on s'y édifie mutuellement. C'est vraiment pour tous un foyer de vie et d'activité surnaturelles.

Et vous, saintes joies de nos réunions paroissiales, douces émotions de la prière en commun, suaves mélodies qui, le dimanche, résonnez sous les voûtes du sanctuaire, chants sacrés de l'église que vous adressez à Dieu, tantôt avec la noble confiance d'une royale épouse sûre d'être écoutée, tantôt avec les cris émus d'une mère qui tremble pour ses enfants, le plus souvent avec les soupirs, les gémissements d'une exilée qui s'ennuie de la patrie et demande la réunion, qui dira les inspirations que vous avez fait naître dans les âmes, les tendres émotions dont vous avez rempli les cœurs, les fortes résolutions que vous avez inspirées ?

Quand, le dimanche, le chrétien franchit le seuil de son église paroissiale; quand il se voit accueilli comme un roi, par la grande voix des orgues; quand, respirant les parfums de l'encens et des fleurs, il écoute ces chants majestueux et tendres, ces mots latins qu'il ne comprend pas et qui pourtant lui disent tant de choses—paroles de l'éternité tombées dans le temps, secret mystérieux de la patrie entrevue dans l'exil, quand le chrétien, dis-je, entend tout cela et voit tout cela, il comprend malgré lui sa grandeur et sa dignité. Transporté de foi, d'espérance et d'amour, il va du foyer à l'autel et de l'autel au foyer; il apporte à sa famille le baiser de Dieu comme il a apporté à Dieu le baiser de sa famille.

Aussi, mes frères, le jour où la foi disparaîtrait de nos paroisses catholiques pour aller loger dans l'âme des seuls individus, ce jour-là, la religion n'aurait plus besoin de prêtres, d'autels, ni de cantiques; elle serait vouée à la disparition.

D'ailleurs, il est prouvé que partout où la paroisse n'existe pas, le catholique se sent isolé, désorienté, amoindri, exposé aux pires aventures, et que, partout où elle peut se constituer, le catholique, de nouveau enregimenté et discipliné, se ressaisit, et, sauvé moralement aussi bien que socialement, il sent sa foi s'affermir et s'accroître sa piété.

Source de vie surnaturelle et divine, j'ajoute, mes frères, que la paroisse est aussi un centre et un foyer de vie nationale.

C'est un fait que l'histoire de notre peuple se réduit à peu près à celle de nos paroisses canadiennes-françaises. Cette histoire s'écrit par feuilles détachées et certes, nous ne devons pas nous en plaindre. Plus tard, quand l'heure des grandes synthèses sera venue, ces feuilles seront réunies, et les fières conclusions se dégageront de ces mille petits faits épars auxquels on prête si peu d'attention aujourd'hui. De plus, il y a là une leçon pour quiconque se donne la peine de réfléchir. C'est à ces admirables puissances, gardiennes jalouses de nos traditions, que nous devons d'avoir vécu, d'avoir grandi et prospéré, et si, à l'heure actuelle, forts de nos réserves encore intactes de foi et de vitalité, nous nous acheminons fièrement vers nos destinées, c'est à nos paroisses que nous le devons. Aujourd'hui, comme hier, et davantage peut-être, la paroisse canadienne-française reste le plus puissant obstacle que nous puissions opposer au fanatisme sectaire des ennemis de notre race. C'est la forteresse d'appui, l'imprenable tranchée devant laquelle viendront se briser leurs vains et inutiles efforts. Voilà ce qu'ont compris ceux qui ont étudié l'âme canadienne avec amour et désintéressement, et voilà ce que nous devons comprendre nous-mêmes si nous voulons conserver notre caractère ethnique et marcher toujours dans le sens de nos traditions. La paroisse constitue notre grande richesse nationale, richesse seule capable de sauver l'avenir, comme elle a édifié le passé. Il y aurait imprévoyance a l'oublier, en des heures comme celles-ci.

Ah ! quelle est éloquente et glorieuse l'histoire que nous redit la paroisse canadienne par ses voix multiples et puissantes ! Voix de son clocher qui pointe vers l'azur comme une protestation d'inviolable fidélité! Voix de ses autels au pied desquels des générations entières sont venues s'agenouiller et prier ! Voix de son vieux cimetière, où, à l'ombre de la croix, dorment les anciens! Voix de ses vieux bancs de famille, transmis de père en fils comme un héritage sacré ! Voix de ses chaires rustiques d'où les prédicateurs de l'Evangile jetaient à pleines mains les semences de vie divine, sans jamais craindre d'y voir mêler l'ivraie ! Voix de ses paternels curés, à la fois prédicateurs, distributeurs de sacrements, maîtres d'école, notaires et justiciers et qui ne se hâtaient pas de mourir, parce que, pour les moissons blanchissantes, les ouvriers étaient rares ! Voix de ses écoles et de son convent, où nos pères et nos mères grandissaient ensemble et recevaient la même formation ! Et, mes frères, ce sont ces mêmes voix, mêlées et confondues à la voix chevrotante de la vieille cloche paroissiale, qui, aujourd'hui encore, nous prêchent la fidélité au passé et la foi en l'avenir ; car l'histoire qu'elles nous redisent, notre propre histoire. C'est l'histoire d'un petit peuple, catholique et français par droit de naissance, d'un petit peuple né d'une pensée d'apostolat et qui, vaincu par les armes d'un conquérant farouche et facilement asservisseur, dût reconquérir sa liberté, comme il avait auparavant conquis le sol. Et si ce petit peuple, délaissé de la Mère-Partie et gémissant sous la tyrannie de nouveaux maîtres, a pu être remis en possession de ses droits et de ses privilèges, garder sa langue et sa foi, s'imposer à l'attention et à l'admiration des autres peuples; si ce petit peuple, aux soixante mille héros restés pour garder le pays a poussé les vagues vivantes de ses générations fécondes jusqu'aux extrémités du continent immense, il doit ce miracle de survie et d'expansion à ses clochers !

"C'est la paroisse, écrivait il n'y a guère longtemps encore un publiciste distingué de ce pays—c'est la paroisse qui a fait le Canada français ce qu'il est aujourd'hui. La paroisse fut le groupement naturel, la véritable cellule sociale dont la multiplication a fait notre peuple. Elle fut et elle est restée chez nous la pierre angulaire de l'édifice national. Elle servit à organiser la défense des colons français contre l'Iroquois; elle préserva les expatriés de la nostalgie et du désespoir. Ce fut elle qui conserva les traditions de la race, et quand, à la conquête, tout s'écroula, la force de résistance opposée au vainqueur, le véritable obstacle à l'asservissement et à l'absorption morale, ce fut la paroisse."

Et encore : "Si le peuple canadien-français a vécu, s'il a résisté au bûcher du farouche Iroquois, s'il a pu survivre à l'abandon de la France, à la conquête étrangère, à la séduction américaine, à la famine, à la tyrannie et à l'assimiliation, ce n'est pas au sabre du soldat, ni au génie de l'homme d'état, ni aux roueries du diplomate, ni aux inspirations du poète qu'il le doit, mais à ses paroisses et à ses fondateurs de paroisses."

Et en effet, mes frères, que reste-t-il de l'ancienne organisation sociale, en 1763 ? Notre système gouvernemental était aboli, nos tribunaux ne fonctionnaient plus, notre noblesse était en fuite, nos régiments étaient décimés, les mâts de nos navires étaient brisés, nos drapeaux traînaient dans la poussière des sanglantes défaites, mais, grâce à Dieu, les clochers de nos temples étincellaient encore aux rayons du soleil, et la paroisse vivait encore, pour consoler ce qui restait de la patrie humiliée ! Nos pères ont compris que l'église était toujours là. Ils ont contribué à ensemencer et à peupler la terre canadienne. Ils n'ont pas manqué à Dieu et Dieu ne leur a pas manqué.

Oui, si nous avons, pendant près de deux cents ans, réussi à garder notre langue et notre foi, et cela en dépit des obstacles et de tout ce qui concourait à faire de nous des transfuges, nous le devons à Dieu sans doute qui a fait "le miracle canadien," mais, de par Dieu encore, à l'influence bienfaisante de nos paroisses.

Gloire donc à nos paroisses canadiennes-françaises ! gloire et honneur à ceux qui en furent les dévoués fondateurs !

Gardons le souvenir de ces prêtres, à l'âme ardente, qui surent ainsi créer parmi nous ces foyers de vie catholique et nationale.

Et puis, aimons notre paroisse. Donnons-lui le meilleur de nos cœurs et de nos énergies. Cultivons et développons parmi nous le véritable esprit paroissial—esprit de soumission à la direction de nos évêques et de nos prêtres, esprit de fraternité et de confiance réciproque, esprit d'union dans les œuvres et dans la lutte contre les enemis de la paroisse: alcoolisme, luxe, mauvaises doctrines, associations neutres ou hostiles à l'église, journaux mauvais ou simplement tendancieux, mauvais esprit. Ayons à cœur de suivre la direction qui nous est donnée par qui de droit, dans les grandes questions d'éducation, d'économie sociale, de politique ou de défense nationale. Gardons noblement notre allégeance à la sainte Eglise, notre mère, et marchons fièrement, la main dans la main, en compagnie de nos prêtres, nos amis depuis toujours.

Sans nous faire illusion sur la gravité des problèmes de l'heure présente, nous croyons que le découragement, toujours mauvais conseiller du reste, n'est pas ici de mise. Nous aurions grandement tort de ne plus espérer, alors que toute notre histoire est là pour nous inspirer confiance et pour nous indiquer la voie à suivre. De la paroisse nous est venue la force qui nous a permis de vivre, d'elle aussi nous viendra la victoire, si, comme nos pères, nous savons lui être fidèles—*Esto fidelis*. Ainsi soit-il.

LES CITADELLES DE VERDUN

En les voyant, hélas ! aux mains de ces damnés,
Les soldats de Verdun disent : "O citadelles,
Vous que nous défendions, vous nous abandonnez !"
Ne parlez pas ainsi, car elles sont fidèles.

Les gardiens douloureux de Verdun, les vieux forts
Cachent sous leurs débris la garnison farouche
De ceux de ces héros sublimes qui sont morts
Avec une menace au rictus de leur bouche.

Et quand l'heure viendra, proche, où reculeront
Devant nos canonniers les hordes du Barbare,
Ces morts s'éveilleront, ces morts se dresseront,
Opposant à leur fuite une effrayante barre.

Et par ces morts si grands ces vivants si petits,
Et ces vivants abjects, par ces morts pleins de gloire
Seront rompus brisés, fauchés, anéantis
Dans le prodigieux élan de la Victoire !

MAURICE OLIVAINT.

UN BRAVE

On annonce que la Croix Militaire vient d'être accordé à notre concitoyen M. J. Collon, actuellement aux armées en France.

Nous envoyons à ce vaillant nos félicitations très sincères ; et nous y joignons nos compliments à son père, notre bon ami, M. Jules Collon, de Winnipeg.

UN PIQUANT INCIDENT

MM. BORDEN ET LAURIER SOUHAITENT LA BIENVENUE A UN MINISTRE BRESILIEN EN ANGLAIS ET CELUI-CI REPOND EN FRANÇAIS.—M. CASGRAIN A LA RESCOUSSE.

Ottawa, 23.—Un incident vient de souligner de façon très piquante une vérité universellement reconnue dans les pays civilisés, mais dont l'affirmation étonne dans plusieurs milieux anglo-saxons, et même canadiens-français ; il s'agit de l'usage du français dans les relations diplomatiques et internationales.

Voici le fait : M. Muller, ministre des affaires étrangères du Brésil, était de passage parmi nous. Le gouvernement lui a offert, hier, un petit dîner au Country Club, à Aylmer.

L'heure de porter les santés arrivée, M. Borden se lève et parle en anglais, puis invite sir Wilfrid Laurier, son voisin, à porter aussi un toast. Est-ce l'effet de la chaleur, est-ce mauvais tour joué par l'habitude d'employer presque exclusivement l'anglais au parlement d'Ottawa ? — cette langue étant la seule comprise de la presque totalité des députés de langue anglaise, — toujours est-il que sir Wilfrid, oublieux du fait que sa langue maternelle est la langue des diplomates, et que ne possédant pas le portugais, il pouvait se faire comprendre de M. Muller en parlant français, s'est exprimé dans la langue de Shakespeare, l'on sait.

M. Muller, — ce nom n'est pas de désinence latine, il est soit allemand, soit alsacien, soit suisse — (le fait n'en est que plus savoureux), a alors répondu... en français, se rappelant que c'est la langue des relations internationales, et qu'elle jouit en plus au Canada d'un caractère officiel, comme en d'autres pays bilingues, la Suisse ou la Belgique, par exemple.

Parmi les assistants, MM. Borden, Laurier, Pugsley, Meighen et un ou deux autres comprenaient probablement seuls le français.

En prenant part au conflt européen, nous luttons pour la civilisation, entend-on répéter constamment. Les Canadiens-français, en se battant pour la conservation de leur idiome national, sont aussi des défenseurs de la civilisation. Les Anglo-Canadiens n'en conviennent et ne le comprennent pas toujours; mais dans des circonstances où l'ignorance du français passe pour le fait d'un sauvage, ils sont parfois bien aises de trouver à leurs côtés un Canadien-français. M. Pugsley a eu le premier l'intelligence de la situation, et a demandé à M. T.-C. Casgrain de porter en français la santé du président du Brésil, afin de démontrer que nous sommes des civilisés au Canada et qu'on y comprend surtout le français. Et M. Casgrain s'est exécuté.—*Le Devoir.*

PAS DE SAVON

Parmi les nombreux produits qui font défaut aux Allemands en ce moment, il en est un dont l'absence se fait durement sentir aux gens habitués à la propreté; c'est le savon.

Le savon de toilette est devenu tellement rare que beaucoup de Boches, plutôt que de subir le supplice de se faire raser sans savonnage préalable, ont laissé pousser toute leur barbe. Mais cette barbe elle-même a besoin d'être lavée de temps à autre. Il a donc fallu trouver des *Ersatz* pour remplacer le savon.

La *Gazette de Francfort* en a déniché un qui n'est pas banal. Elle préconise tout simplement l'emploi de la cendre de cigare, qui, dit-elle, contient vingt pour cent de potasse à l'état brut. Or, rien ne vaut la potasse pour entretenir la propreté. Il suffit, paraît-il, de mouiller les mains et de les frotter ensuite avec de la cendre de cigare pour qu'immédiatement la potasse absorbe les matières grasses et les impuretés qui adhèrent aux mains.

Le remède de la *Gazette* a un défaut. Pour se procurer de la cendre de cigare, il faut d'abord fumer un cigare, et ceux-ci sont devenus chers depuis que le gouvernement allemand les a frappés d'impôt. Et puis, il y a les non-fumeurs. Avec quoi ceux-ci se laveront-ils ?

NOTICE

Rural Municipality of DeSalaberry

Sale of Lands

Under Section 172, Chapter 134, of the Revised Statutes of Manitoba 1913, I do hereby give notice that, on Thursday the 28th day of September, A.D. 1916, at 2 o'clock in the afternoon, at the Council Chamber, at St. Pierre, in the said Municipality, I will proceed to sell by Public Auction the following lands, viz :

S.E.¼ and S.½ of N.E.¼ of Section 10 in Township 4 Range 5 East of the Principal Meridian in Manitoba.

Dated at St. Pierre, Manitoba, this 14th day of August, A.D. 1916.

PAUL CHENARD,
Sec.-Treasurer.
Rural Municipality of De Salaberry.
44-46

JUDICIAL SALE
OF
VALUABLE CITY PROPERTY
Known as 81, 83, 85, 87 & 91 OAK AVENUE
St. Boniface
In the City Court of St. Boniface

Fort Frances Lumber Company vs. J. W. Heffran

Pursuant to the Judgements and final Order for sale made in this cause, dated respectively the 22nd day of December A.D. 1915 and the 3rd day of February A.D. 1916, there will be offered for sale by Public Auction, with the approbation of the undersigned by F. X. Normandeau, at the City Hall, St. Boniface, on

SATURDAY, THE 9th DAY OF SEPTEMBER A.D. 1916

at the hour of Eleven o'clock (11) Standard Time, in the forenoon, the following lands and premises :

Parcel No. 1.—All that part of Lot Eight (8) lying to the West of a line drawn parallel to and Twenty (20) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Eight (8) in Block Thirty-three (33) excepting out of said Lot, the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80), Eighty-one (81), Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles office as Plan No. 386, on which there is situated an uncomplete seven (7) room, one and a half story house, with cement foundation, known as 81 Oak Avenue.

Parcel No. 2.—All that portion of Lot Eight (8) lying to the East of a line drawn parellel to and Twenty (20) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of the said Lot Eight (8) and all that part of Lot Nine (9) lying to the West of a line drawn parallel to and Ten (10) feet perpendiculary distant Easterly from the Western Boundary of said Lot Nine (9) in Block Thirty-three (33) excepting out of the said Lots the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lots are shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80) Eighty-one (81) Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an uncomplete seven room, one and a half story house, with cement foundation, known as 83 Oak Avenue.

Parcel No. 3.—All that portion of Lot Nine (9) excepting thereout and therefrom that portion thereof, lying to the West of a line drown parallel with and Ten (10) feet perpendiculary distant Easterly from the Western Boundary of said Lot Nine (9) and excepting thereout all that portion of said Lot lying to the East of a line drawn parallel with and Ten (10) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Nine (9) all in Block Thirty-three (33) excepting out of said lots, the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80) Eighty-one (81), eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an uncomplete seven room, one and a half story house, with cement foundation, known as 85 Oak Avenue.

Parcel No. 4.—All that portion of Lot Nine (9) lying to the East of a line drawn parallel with and Ten (10) feet perpendicularly distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot and Lot Ten (10) excepting thereout all that part lying East of a line drawn parallel with and Thirty (30) feet perpendicularly distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Nine (9), all in Block Thirty-three (33) and excepting out of said lots the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80), Eighty-one (81), Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an complete seven room, fully modern house, cement foundation, known as 87 Oak Avenue.

Parcel No. 5.—All that portion of Lot Ten (10) lying to the East of a line drawn parallel with and Thirty (30) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Ten (10) in Block Thirty-three (33) excepting out of said Lot the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of parish lots Eighty (80), Eighty-one (81), Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an complete seven room, fully modern house, cement foundation, known as 91 Oak Avenue.

Each of the said parcels were put up separately.

Parcels Nos. 4 and 5 will be put up at an upset price of $1300 each.

Each of the other parcels will be offered for sale, without reserve bid, the purchaser to pay 10% of the purchase money at the time of sale to the Vendor or its Solicitor and the balance to be paid within thitry (30) days into the County Court of St. Boniface to the credit of this action.

In every other respect the terms and conditions of sale will be the standing conditions of the Court of King's Bench.

For further particulars apply to

BENJ. L. DEACON,
Plaintiffs Solicitor,
602 McIntyre Blk., Winnipeg.

Dated this 17th day of July A.D. 1916.

L. A. PRUD'HOMME,
43-45 Judge.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

UNE BONNE CHOSE A SAVOIR

C'est que vous pouvez avoir des FACTURES, ETATS DE COMPTES, ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES, CIRCULAIRES, CARTES D'AFFAIRES, et FORMULES DE TOUS GENRES, à bas prix. Travail de qualité supérieure. Attention spéciale aux commandes reçues par la poste

Le Manitoba 42 avenue Provencher
Téléphone : Main 3377

TROIS ERREURS IRREPARABLES

L'état-major allemand, écrit le lieutenant-colonel Rousset dans le *Gaulois* a commis trois erreurs irréparables. La première est de s'être retranché après la bataille de la Marne. Pour sauver la Prusse orientale de l'invasion russe, qui, cependant, ne pouvait à cette époque aller bien loin—il aurait dû le savoir—la guerre de mouvement a été abondonnée, et les armées allemandes, qui, en reculant jusqu'à la Meuse pour y reprendre leur élan, nous auraient ensuite probablement écrasés, parce que nous n'étions point suffisamment armés, se sont enfouies dans des trous de loup. La France et l'Angleterre, profitant de l'aubaine, ont forgé l'armure qu'on leur voit aujourd'hui.

La deuxième erreur a été Verdun. On pouvait attaquer la forteresse, et même on y avait intérêt. Mais en s'opiniâtrant devant elle avec tant de coûteuse furie, en essayant de briser quand même une résistance qui demeurait invincible, on se faisait à soi-même un tort infiniment plus grave que celui qu'on prétendait nous infliger. Les réserves françaises, quoi qu'on dise, n'ont point été anéanties sur la Meuse, comme le montre suffisamment notre action sur la Somme. Celles de l'Allemagne paraissent, par contre, entamées fortement.

Enfin, l'attaque du Trentin fut une imprudence inexcusable. Elle a ouvert toutes grandes à Broussiloff les frontières de la Galicie et de la Bukovina, si bien que maintenant Linsingen, en Volhynie, s'épuise en efforts désespérés pour contenir le flot envahisseur, qu'il a pu, il est vrai, arrêter un moment mais derrière lequel se forment de nouvelles vagues lesquelles finiront, tôt ou tard, par tout emporter.

Trois preuves, il nous semble après cette constatation de l'éminent critique militaire, que Dieu protège la France.

Le général Castelnau parmi ses soldats

De l'*Intransigeant :*

Aux armées... juillet. — Dans cette lointaine gare du front, deux automobiles sont arrivées. On les sort de leurs cages et tout le ravitaillement de la division est suspendu.

C'est que l'une de ces automobiles porte le drapeau tricolore cravaté de rouge et de blanc.

—Le président va venir.

—Mais non, je te dis que c'est Joffre.

—Dans tous les cas, le frère a une belle automobile.

Des cantonnements on vient regarder l'auto et surtout le fanion du chef.

C'est celui du général de Castelnau, major général, c'est-à-dire souverain maître des D. E. S. (Direction des Etapes et Services.)

Le général arrive, un moment après, en train spécial. Son visage énergique est coiffé d'un képi neuf. Il marche d'un pas nerveux, la tête rejetée en arrière. Il poitrine, mais ce père admirable poitrine surtout avec son cœur.

Soudain, il sourit. Il vient de voir des tringlots portant le numéro 17 au collet. Le Royal-Cambouis du...e corps ne peut être du Nord. Il s'avance vers les gars qui travaillent avec entrain.

—Anats pla ? Benets de Toulouso ? (Vous allez bien ? Vous venez de Toulouse ?)

—Pas de Toulouso mêmo,moun général, mais d'à coustat. (Pas de Toulouse même, mon général, mais d'à côté.)

—Counesseto là Capitolo? (Vous connaissez le Capitole ?)

—Voue crési, moun général, es poulit ! (Je vous crois, mon général, c'est beau !)

—Aco ba pla. Bouno chanço ! (Cela est bien. Bonne chance !)

—E bous tabès !

—Merci, répondit le major général.

Et il partit en automobile, tout réjoui d'avoir pu parler patois pendant quelques instants. Car le général de Castelnau, natif de l'Aveyron, est presque Toulousain. Il habite autant son château de Rouergue que Montastruc-la-Corneillère, près de la cité de la Belle Paule et de Clémence Isaure.

Il aime parler la langue d'oc, sonore et pittoresque. Il me souvient de l'avoir vu passer en revue, au front, des régiments du corps d'élite qui, sur l'Yser, à Verdun, fit un travail admirable. S'arrêtant devant un poilu qui avait l'air d'être de là-bas, il lui demanda :

—D'oun tes, tu ? (D'où es-tu, toi ?)

—De Gaillac, mon général.

—Ah ! Gaillac, le païs dé bi qué pico? (Ah! Gaillac, le pays du vin qui pique !)

Il allait ainsi de l'un à l'autre, exaltant le sentiment patriotique de chacun, les rendant plus près encore de leur beau pays, envieux de lui amener plus de gloire.

A la fin de la revue, il ramassa une cartouche rouillée qu'on avait perdue là :

—Bah pas gairé, dit-il. (Ça ne vaut pas cher !)

Et ses soldats, qui savent qu'on peut compter sur ce vrai chef, sont heureux de l'entendre dire ces mots joyeusement.

LA MEPRISE

Il y avait sur le front français un coiffeur mobilisé comme mitrailleur. Il était myope, édenté et sentimental. Il aimait à se promener seul dans les bois pour cueillir des fleurs, chantonner et rêvasser. Un jour, il rencontre une tombe et, à cause de sa myopie, il doit s'agenouiller pour lire l'inscription, ses fleurs à la main. La lecture est laborieuse et elle induit le coiffeur en une rêverie qui se prolonge...

Depuis dix minutes, des artilleurs voisins guettent ce promeneur suspect. La tombe où il est agenouillée est celle d'un Boche, son attitude donne manifestement à croire qu'il est lui-même un Boche. On le cerne on le saisit. Il a beau protester énergiquement, le manque de dents donne à ses dénégations un léger accent allemand qui ne fait que confirmer les soupçons et on l'entraîne avec quelque rudesse chez le commandant. Là, enfin, il réussit à s'expliquer, et tout le monde rit de l'aventure, sauf le coiffeur myope, édenté et sentimental.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Changements ecclésiastiques

La paroisse de Saint-Boniface a vu s'accomplir, dimanche, à la grand'messe, l'événement qu'on lui avait annoncé quelques jours auparavant: le retrait de Mgr Dugas comme curé, et la promotion à cette fonction de M. l'abbé Wilfrid Jubinville jusqu'ici curé de Ste-Anne des Chênes.

Mgr Dugas fit ses adieux à ses paroissiens en quelques mots partis du fond de son cœur et accueillis avec affection par ses ouailles. Puis Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, après qu'Elle eut donné le sermon du jour, remercia avec onction Mgr Dugas de ses nombreux services et présenta M. l'abbé Jubinville à la paroisse. Sa Grandeur fit un éloge ému et émotionnant des deux dignitaires ecclésiastiques.

M. l'abbé Jubinville fit une réponse pleine de tact et de modestie à la parole de Mgr l'Archevêque. Notre nouveau pasteur loua le talent de ses deux illustres prédécesseurs à la cure de Saint-Boniface et demanda, à son tour, la coopération des fidèles dans le ministère qu'il entreprend dans notre ville. Ce premier discours de M. l'abbé Jubinville a fait une excellente impression sur tous: tous accueillent leur nouveau curé dans des sentiments de la plus grande cordialité.

Mgr Dugas continuera d'occuper le poste de vicaire-général et d'archidiacre du diocèse. Nous le conserverons donc au milieu de nous pour le vénérer et l'aimer.

M. Camille Couture

Monsieur et madame Camille Couture et leur famille partiront demain pour Montréal, où ils vont fixer leur résidence.

Monsieur Couture, qui a remporté ici tant de succès dans l'enseignement de la musique pendant douze ans, exercera à l'avenir son talent sur un théâtre encore plus vaste puisqu'il donnera des leçons dans la métropole même du Canada.

Nous souhaitons pleine réussite à l'éminent violoniste, et nous savons que nos souhaits se réaliseront—et bien au-delà.

Dans la grande et artistique ville canadienne française, ce professeur de mérite ne manquera pas de produire bientôt les élèves brillants auxquels il nous habitua ici dès son arrivée à Winnipeg.

Déjà tout le monde musicien de Montréal lui fait bon accueil.

Pour nous le départ de monsieur Couture est une perte sensible: ce virtuose faisait honneur aux Canadiens-français de l'Ouest; il était pour nous un ornement; il contribua à notre prestige. Et il n'y a que le plaisir de savoir que son départ pour Montréal constitue une promotion qui puisse compenser nos regrets.

De plus, monsieur et madame Couture ont toujours été fort estimés dans notre société canadienne-française, où ils ne comptèrent que de très sympathiques amis. Nous ne sommes donc pas seuls à souhaiter bon voyage et succès à ces excellents et magnifiques compatriotes.

A CROSS LAKE

Le 3 septembre aura lieu la bénédiction de la nouvelle Ecole Industrielle de Cross Lake. Ce sera tout un événement puisque le R. P. Lecoq, O.M.I., le fondateur de cette entreprise a organisé à Saint-Boniface une excursion qui s'est mise en route aujourd'hui même et qui s'embarquera ce soir à Selkirk sur le *Wolverine* en route pour le nord.

Parmi ceux qui prennent part à ce voyage nommons en particulier Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, les membres de la fanfare La Vérendrye, etc.

BONNE CONFERENCE

Monsieur le professeur Albert Dayen nous adresse le texte imprimé d'une conférence qu'il a donnée cet été à Notre-Dame de Lourdes et à Woodridge.

Cette conférence est intituiée: "Ce que nous sommes" et elle fait un juste éloge de toute la vie et l'œuvre françaises au Canada.

L'orateur nous rattache à la France, et il fait bien; car cette vie et cette œuvre françaises de l'Amérique n'ont-elles pas tiré de la France, d'abord leur origine, et, ensuite toute leur inspiration?

Sur la France, sur son histoire, sur son génie, sur son héroïsme, que de conviction et que de chaleur chez le conférencier!

Y eut-il jamais, du reste, un temps où les fils de France aient eu plus le droit d'être fiers d'elle?

M. Dayen est un énergique; il brosse certains tableaux où nous aurions peut-être nous-mêmes employé un pinceau plus mol, quelquefois très probablement aussi d'autres couleurs. Mais que nous sommes d'accord, lui et nous, sur la trame générale et les conclusions de ce discours!

Oui, vive la France, vive le Canada français, et vivent ceux qui, tels M. Dayen, savent dire, debout, *ce que nous sommes!*

Prochain mariage

On annonce pour le mardi, cinq septembre, le mariage de monsieur Gédéon Lemay, fils de monsieur Alphonse Lemay de cette ville avec mademoiselle Alice Bougard, fille de monsieur P. Bougard, aussi de Saint-Boniface.

TOURNOI DE TENNIS

A une assemblée des représentants des différents clubs de Tennis de Saint-Boniface, de Winnipeg et des environs, on a déterminé les réglements du prochain tournoi.

Les premières rencontres devront avoir lieu dimanche et lundi prochains. Les concurrents seront avertis, samedi, du choix de leur adversaire respectif et de l'endroit où ils devront jouer.

Les joueurs sont priés de prendre note du règlement suivant: "Les entrées devront se faire avant vendredi soir prochain. Les concurrents peuvent faire parvenir leur inscription directement à M. Henri Lacerte, Edifice de la Banque de Québec, à Winnipeg, ou bien remettre leur entrée au secrétaire de leur club respectif. Toute entrée doit être accompagnée du montant de $1.00. L'entrée donne droit de concourir dans les "doubles" aussi bien que dans les "simples". Chaque concurrent est libre de se choisir le partenaire qu'il veut pour les "doubles" et les demandes d'entrée devront indiquer avec qui chacun entend former équipe double."

De nombreuses inscriptions sont déjà parvenues au comité et il est à prévoir que d'ici à la fin de la semaine la liste des concurrents sera assez longue.

On est prié de s'inscrire au plus tôt et de grossir le montant qui doit être remis à l'Association. Enfin. On se rappellera que le tournoi est ouvert à tous les canadiens-français du Manitoba.

CONCERT

Il y aura soirée dramatique et musicale organisée au Club Belge, 293 avenue Provencher, par la Société Dramatique Belge de Saint-Boniface avec le gracieux concours des fanfares de la Cité, lundi 4 septembre 1916, à 8 heures du soir précises. Prix d'entrée: Adultes, 25 sous; enfants 10 sous.

On peut se procurer des cartes à la pharmacie McRuer, avenue Provencher, ainsi qu'au contrôle le soir du concert.

GRAND CONCERT AU FORT GARRY

POUR LES SOLDATS BLESSES DE VERDUN

Le premier grand concert de la saison donné le deux septembre, à huit heures et demie du soir, dans la grande salle de concert de l'hôtel Fort Garry, au profit des soldats français blessés à Verdun. Ce concert organisé par Madame P. Brinon, de Paris, grâce au très gracieux concours de Madame Bercovici, mezzo-soprano de grand talent, récemment arrivée de Paris, réunit des artistes distingués de Winnipeg et de Saint-Boniface, dont les noms jouissent d'une réputation justifiée. Ces musiciens faisant partie des talents permanents de cette ville, ce concert est destiné à en appeler plus spécialement à l'intérêt et aux sympathies des nombreux amateurs de musique de Winnipeg. Et, répondant à l'appel généreux et patriotique d'une nobel cause, chacun désirera apporter son aide aux soldats blessés de Verdun.

La recette sera tenue par le représentant de la Trustee of Winnipeg et adressée directement au bureau central de la Croix Rouge française de Paris, pour les hôpitaux de Verdun.

Il nous est agréable de rappeler que le distingué consul de France à Winnipeg, le Commandant André de Montbel envoya récemment ses félicitations et son acceptation au comité de la Croix Rouge française au Manitoba.

Le secrétaire,
P. BRINON.

NOYADE

Samedi dernier mademoiselle Anna Cazes, fille de M. Raphael Cazes, de cette ville s'est noyée à Grand Beach, l'une des plages du lac Winnipeg. C'est le chavirage d'un canot qui a produit ce lamentable accident.

Mlle Cazes avait 18 ans.

Nous offrons à la famille nos très profondes condoléances.

LA GUERRE

Paris, 24.—Les Français font de nouveaux progrès dans la région de Fleury et de Thiaumont (Verdun.)

* * *

Les troupes anglaises se fortifient à Thiepval, (Picardie.)

* * *

Rien de spécial sur les fronts russes.

* * *

Les Alliés maintiennent leurs gains en Macédoine; les Serbes arrêtent l'offensive des Bulgares sur la Strung.

* * *

L'Allemagne prend en mains la défense de Trieste, que les Italiens menacent sérieusement.

* * *

Paris, 26.—La campagne balkanique devient rapidement importante. Jusqu'ici il y a eu combat d'artillerie surtout. Les Allemands ont envoyé Von Mackensen commander l'armée germano-bulgare. Paris est satisfait de la situation.

* * *

L'ennemi fait un assaut sur le saillant St-Mihiel; assaut repoussé.

* * *

Les récentes victoires du grand-duc Nicolas dans le Caucase, contre les Turcs, sont d'une nature importante.

* * *

Paris, 28.—Les Allemands font en vain trois assauts contre les lignes françaises de la Somme.

Au nord, les Anglais prennent encore des tranchées ennemies.

* * *

L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne.

Dans les Balkans, il y a de nombreuses batailles; le peuple de Grèce semble vouloir entrer dans le conflit du côté des Alliés, contre la volonté du roi. Le roi de Roumanie convoque un conseil national.

* * *

Paris, 29.—Il y a déjà eu choc, entre les soldats roumains et les forces teutoniques.

* * *

L'Allemagne a déclaré la guerre à la Roumanie.

* * *

Rien de notable sur les fronts ouest et est.

* * *

Paris, 30.—Les Français font un certain progrès dans la région de Thiaumont, (Verdun). Les Anglais repoussent l'ennemi à Pozières.

* * *

Rien de notable sur le front Est.

* * *

Dans le Caucase les Russes prétendent à des succès.

* * *

L'armée italienne s'empare du Mont Cauriol (8000 d'altitude) après une résistance énergique des Autrichiens.

* * *

Les troupes françaises de Salonique avancent avec vigueur dans l'intérieur du pays. Les Serbes avancent aussi.

* * *

Le roi Ferdinand de Roumanie prend le commandement de son armée et fait sa jonction avec l'armée russe des Carpathes.

* * *

Le général Von Hindenburg remplace le général Von Falkenhayn à la tête de l'état-major allemand.

Chez Nous ET autour de Nous

Le rez-de-chaussée du nouvel édifice Eaton sera ouvert à la clientèle dès le premier septembre.

M. le docteur Larose de LePas, est depuis mardi à Saint-Boniface en visite chez madame M. A. Kéroack, madame Larose l'avait précédé de quelques semaines.

L'exposition tenue à Saint-Vital la semaine dernière a réussi au-delà de toute espérance: fleurs, légumes, volailles, tout était superbe.

Le Fonds Belge des Victimes de la Guerre de Saint-Boniface vient de se choisir ses officiers: Président, M. Nicolas Pirotton; premier vice-président, M. Auguste Vanraes; deuxième vice-président, M. Louis de Nobele; secrétaire-trésorier, M. Jules Grymonpré; secrétaire, M. Charles Menu. Comité général: MM. Octave Dodts, Theo. Elewaut, Emile Elias, A. Vaneslandert, P. Derryck, Auguste Janessens, T. Hoonaert. Comités spéciaux: Presse et propagande, Octave Rodts, Charles Menu; concerts et séances, T. Hoonaert, Louis de Nobele, T. O. Elewaut. Choses imprévues, MM. Emile Elias Octave Rodts. Finances, MM. Auguste Vanraes, F. Derryck, A. Jannessens, A. Vaneslander, Emile Elias. Délégué de la société auprès du fonds belge de Winnipeg, M. Jules Grymonpré. Délégué du fonds belge de Winnipeg auprès du Fonds de Secours à Saint-Boniface. Secrétaire-trésorier, M. Dujardin.

On annonce que nos amis donneront une séance le 4 septembre, en flamand, en français et en anglais.

Quelques marchands de charbon à Winnipeg commencent déjà à dire que le prix de ce combustible va monter; histoire probablement de s'assurer des commandes dès maintenant.

Un abonné nous demande de remercier la fanfare La Vérendrye des jolis concerts qu'elle nous a donnés cet été au kiosque de l'hôtel-de-ville. Nous nous acquittons de ce message avec plaisir; tous ont apprécié comme notre ami la belle musique de cette habile fanfare.

M. Hélie, notre estimé concitoyen, et ténor canadien-français, est de retour depuis quelques jours d'un voyage dans l'Est.

M. J. A. Senécal est arrivé la semaine dernière d'un voyage à Montréal.

L'Hon sénateur LaRivière est parti vendredi dernier pour Montréal, accompagné de son fils, M. Alexandre LaRivière.

M. Fred. Gaudet est parti lundi dernier pour Fort Good Hope; il a passé quelques jours à Saint-Boniface avec son frère, M. Léon Gaudet, du Fort Alexandre, Man.

M. l'échevin T. Pelletier et madame Pelletier sont partis la semaine dernière pour un voyage de quelques semaines à Québec.

M. le Commandeur Alph. Desjardins

(L'Action Catholique)

Nous regrettons d'apprendre que la maladie dont souffre depuis assez longtemps déjà M. le Commandeur Alphonse Desjardins, l'apôtre des Caisses populaires en ce pays, s'est sérieusement aggravée ces jours derniers.

Ses médecins lui ont prescrit le repos le plus absolu. C'est-à-dire que d'ici à plusieurs mois, M. Desjardins ne pourra plus se permettre le moindre travail physique ou intellectuel.

Pour tout renseignements concernant l'œuvre des Caisses populaires, on est prié de s'adrsser désormais au fils du Commandeur, M. le notaire Raoul Desjardins, gérant de la Caisse populaire, Lévis.

Nous offrons à l'éminent économiste l'expression de notre profonde sympathie. Et nous espérons que ces quelques mois de repos donnernot à M. le Commandeur Desjardins une santé complètement refaite.

THEATRES

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine: "Wildfire"; la semaine prochaine "Elevating a Husband."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine: Joe Bransky; A Nut Sundae; les trois frères Morie; Japonais; E. Clefford et Harry Mack; Valentine Vet; Sherman Vom et Hyman; Pantagescope et orchestre.

Orpheum. — Programme d'ouverture pour la saison 1916-17 qui commencera lundi le 4 septembre. Mlle Laura Nelson Hall, dans "The Cat and Kitten"; Helene Davis avec Lellian McNeil et les sœurs Morin chant et musique; Walter Brown ainsi que Allen et Howard; orchestre et vues; à l'affiche: Theo Kosloff et Valasta Maslova; Homer Miles & Co.; Mullen et Googan, etc., etc.

PETITES ANNONCES

Garçon.—On demande un garçon de 14 ans pour apprendre la typographie. S'adresser au *Manitoba*, 42, avenue Provencher St-Boniface.

On demande.—Personnes pour tailler, finir et coudre à la main des habillements de dames: costumes, manteaux et robes. Bons gages, bon emploi. S'adresser à The Faultless Ladies Wear Co. Ltd., coin des rues McDermott et Lydia. 44-47

Servante—On demande une servante. S'adresser à madame A. Lemay, 169, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 43-45

Boucher—On demande un boucher chez Lamontagne, Maher & Cie, 25, avenue Provencher, Saint-Boniface. 43

Perdue.—Une clef avec anneau. Prière de la remporter à nos bureaux. 43

A louer.—Maison moderne, 215 rue Notre Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J. A. Hébert, 273½ avenue Portage. Téléphone Main 4576. 42-44

A louer.—Au No. 71 Plinguet une grande maison de brique ainsi qu'une grande étable. L'emplacement serait commode pour quelqu'un qui désirerait garder des chevaux ou des vaches. S'adresser à la Compagnie Bertrand-Hébert, Saint-Boniface. 41-43

Servante—On demande une servante, cuisinière et femme de ménage. S'adresser chez madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, Tél.: Main 1020.

A louer. — Logement dans le bloc Paquin, 126½, coin des rues Aulneau et Cathédrale, aussi chambres meublées. S'adresser à M. Adelard Paquin, 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 39

MM. Bleau & Bleau désirent faire savoir à leur clientèle qu'ils ont reçu mardi une nouvelle consignation de vert de Paris. Avis à ceux dont les champs de terre sont endommagés par les mouches.

Pour votre corde à lier (binder twine) allez chez MM. Bleau & Bleau, avenue Taché, Saint-Boniface. 39

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Bonifac a l'intention de faire et construire, et fera et construira un trottoir de 4 pieds et huit pouces de largeur en madriers, sur le côté ouest du chemin Bourget de la ligne nord du chemin Springfield à la ligne nord de la rue Lambert (à moins qu'il en soit empêché par une pétition telle que ci-après mentionnée) (au coût approximatif de $317.15.

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite la Ville émettra des débentures spéciales pour en payer le coût, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de cinq ans, l'intérêt étant calculé sur la dite dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année, et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devra pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cette construction et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter cet ouvrage et à prélever les taxes spéciales requises pour en payer le coût.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

Saint-Boniface, Man.,
le 25 août 1916. 43